

Pause méridienne, organisations « innovantes » : ASSEZ !

■ Pause méridienne et nouvelles organisations « innovantes » sont au menu de ce début d'été dans les centres Courrier ■ Objectif non avoué de la direction du Courrier : augmenter la productivité et désintégrer les collectifs de travail ■ L'heure est à la riposte dans de nombreux bureaux : elle doit s'amplifier pour freiner ces projets crapuleux !

■ Organisations innovantes : kézako ?

Toujours à la recherche de « bonnes idées » pour réduire le nombre de tournées dans les bureaux (et donc le nombre d'agents nécessaires pour faire passer le trafic), la direction du Courrier nous a pondu en 2013 une sorte de guide regroupant de nouveaux modes d'organisations. Des DOTC, choisies on ne sait comment, avaient alors la possibilité d'expérimenter une ou plusieurs « organisations innovantes » qui y figuraient.

Au vu des organisations proposées, c'est à se demander si La Poste n'a pas lancé un concours de savants fous !

Six organisations, puis 8 sont ainsi sorties du chapeau de quelques illuminés. Tout cela agrémenté de termes acidulés tels que Distri' Diss (dissociation des travaux intérieurs et extérieurs, faits par des personnes différentes pour une même tournée); Distri'Mix (mise en place d'une pause méridienne non comptée comme du temps de travail); Distri'Bin (co-voiturage entre le centre courrier et la zone de distribution); Distri'Liv (courrier déjà trié et amené aux facteurs/factrices à leur domicile ou proche de la zone de distribution); Distri'Vag (des prises de service décalées au sein d'un même bureau); Distri'Plus

(durée journalière plus importante avec des tournées considérablement rallongées); Distri'Date (s'arrêter à une boîte aux lettres uniquement si le courrier est en limite de date ou s'il y a une prestation à réaliser); et enfin Distri'Syn (mise en place du poste de facteur/guichetier).

Quelle imagination ! Enrobez cela d'une soi-disante amélioration des conditions de travail des agents et le tour est joué...

En réalité ces organisations n'ont qu'un seul but : supprimer des tournées et donc des emplois... et tant pis pour les agents si leurs conditions de travail s'aggravent ou que leur vie personnelle en est bouleversée.

■ Des organisations dangereuses pour la santé...

Dans un premier temps, il s'agit bien de la santé des postier-es qui est en jeu : la polyvalence, les repos supprimés, l'étirement des journées de travail (en quelque sorte "l'agilité" prônée par le staff postal) ne pourront que provoquer des dégâts physiques et/ou psycho-sociaux.

Alors que nos dirigeants clament sur tous les tons que leur préoccupation principale est la santé des agents, l'on

ORGANISATIONS INNOVANTES



AVANT



APRÈS

voit bien à travers ses projets qu'il n'en est rien.

Ainsi, comment croire qu'effectuer une tournée pendant 6 ou 7 heures améliore les conditions de travail des facteurs et factrices ? Comment croire qu'augmenter l'amplitude horaire des agents (en incluant une pause méridienne non décomptée comme du temps de travail) va améliorer la santé des agents ? Comment croire, encore, qu'isoler des collègues du collectif de travail (livraison de la sacoche à domicile) va dans le sens d'une meilleure qualité de vie au travail ?

Les quelques expérimentations qui ont donné lieu à des études d'impacts sont plutôt inquiétantes au regard des conclusions des médecins de prévention, notamment sur la fatigue cumulée, les amplitudes horaires et les surcharges de travail. Quand on sait ce que fait La Poste des préconisations des médecins, il y a de quoi s'inquiéter !

■ ... et pour le service public

Les sites de distribution du courrier sont nombreux à être rayés de la carte, mutualisés ou transférés sur une PIC ou grosse PPDC. Lié au fait que les travaux intérieurs sont de moins en moins, voire plus du tout effectués par les facteurs/rices et la boucle est bouclée. Ces dernier-es feront l'entièreté de leur vacation dehors. Plus de tri, la sacoche étant livrée toute prête, la porte est grande ouverte à la sous-traitance et à une déqualification certaine de la fonction de facteur/factrice (comme c'est déjà le cas dans des pays comme la Belgique ou les Pays-Bas). Et que penser de distri'dat qui institutionnalise le fait que les facteurs et factrices ne s'arrêteront plus à toutes les boîtes même s'il y a du courrier à distribuer ! Un véritable tsunami dans le métier pour des agents attachés à distribuer tout le courrier, qu'il soit en limite de date ou pas. C'est le service public qui se délite quoiqu'en disent nos dirigeants !

■ La résistance s'organise...

Toutes ces organisations provoquent une importante montée de l'exaspération chez les facteurs et factrices. Les conflits locaux sont parfois très durs, en Ile-de-France particulièrement.

Après, **Rueil, Courbevoie, Gennevilliers et La Garenne-Colombes** sur le 92 (en grève depuis 4 mois pour l'embauche de contrats précaires et contre les réorganisations), **Epinay-sur-Orge** dans le 91 (contre la livraison de sacoche et la délocalisation) et **Paris 15** (contre la suppression du lundi sur 2 et de 22 emplois) ont dépassé le mois de grève.

De même, **Villard-Bonnot** dans l'Isère vient de vivre un conflit d'un mois et ont arraché le report de la réorganisation ainsi que des gains d'emplois par rapport au projet initial. Ils et elles ont, en prime, fait condamner La Poste qui avait eu recours à des travailleurs intérimaires. Le juge des référés fait "interdiction de recourir à l'embauche de salariés dans le cadre de contrat de travail intérimaire pour remplacer les salariés grévistes du centre de tri de Villard Bonnot et ce sous astreinte provisoire de 5 000 euros par infraction constatée".

A **Saint-Nazaire et Montoir** (en Loire-Atlantique), les agents en grève durant 8 jours ont obtenu des avancées significatives, en particulier sur l'emploi et les régimes de travail.

A **Yvetot** (Seine-maritime), 4 jours auront suffi pour faire plier la direction qui est revenue sur son projet à 42h par semaine. Au passage les grévistes auront récupéré 3 PT pour



le volant de remplacement et le retrait de la sécable intégrée au casier !

Dans le Cher, à **Aubigny, Sancerre et Vierzon** les facteurs et factrices sont en grève contre les suppressions de tournées annoncées alors qu'ils effectuent quotidiennement des heures supplémentaires pour écouler le trafic !

A **La Ferté-Macé** (dans l'Orne), les agents sont en grève depuis le 18 juin (90 % de grévistes) pour protester contre l'augmentation de la sécabilité.

D'autres conflits, ont lieu sur tout le territoire. Dans tous ces conflits, La Poste a d'abord fermé les portes de la négociations, voire pratiqué la politique de la répression. Actuellement, il y a une dizaine de militant-es sous le coup de procédures disciplinaires (dans le 92 et à Paris) ! La réaction de la direction est on ne peut plus parlante. Ces intimidations démontrent ses craintes de voir le front de la résistance s'élargir...

■ ... elle doit s'amplifier !

Ces luttes s'inscrivent contre la politique de productivité de La Poste, faite au mépris de la santé et des souhaits des agents. Partout les services vont passer à la moulinette des reprises d'emplois et des organisations innovantes. La réponse doit être massive et globale. Sans mouvement d'ampleur, c'est la casse du métier de facteur/factrice, tel qu'on le connaît aujourd'hui, qui est à terme menacé. Nos dirigeants ont commencé par remettre en cause la notion de titulaire de quartier avec facteur d'avenir et la sécabilité. Ils s'attellent maintenant à modifier en profondeur notre profession.

Il est temps de dire assez et d'amplifier les mobilisations sur tout le territoire.

SUD appelle les agents à discuter collectivement dans les services

Préparons ensemble la riposte